



LYCEE DE L'UNION

74 rue du Professeur Raymond GARCIN

FORT DE FRANCE

☎ 05 96 64 35 00

contact@lyceedelunion.com

INSCRIPTIONS - REINSCRIPTIONS 2NDE, 1^ÈRE, Tle ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du Lundi au Vendredi 8h30 – 12h00 14h30 – 17h00

L'inscription ou la réinscription des élèves du Lycée de l'Union se fera de la manière suivante :

REINSCRIPTIONS EN CLASSES DE 2NDE, 1^ÈRE, Tle: du 15 juin 2026 au 03 Juillet 2026

NOUVELLES INSCRIPTIONS AU LYCEE : du 15 juin 2026 au 20 Juillet 2026

1-INSCRIPTIONS/REINSCRIPTIONS EN LIGNE www.lyceedelunion.com

2- LA FINALISATION DE L'INSCRIPTION AU LYCEE(PORT DES PIECES ADMINISTRATIVES, LECTURE ET SIGNATURE DU CONTRAT D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DE LA SCOLARITE).

☞ FRAIS DE SCOLARITE

- Frais d'Inscription : Contacter le Lycée de l'Union

payable par Carte Bancaire, chèque à l'ordre de l'I.M.E ou espèces (munissez-vous de la monnaie exacte)

+

Outils d'exercices en ligne obligatoire « KWK » (Maths, Physique-Chimie) paiement à l'inscription. Tarif 15€(2nde, 1^{ère}).
Tarif KWK Terminale à préciser en fonction des spécialités.

+

- Les frais de scolarité: Contacter le Lycée de l'Union

Possibilité de payer par prélèvements mensuels de Septembre 2026 à Juin 2027.

En cas d'annulation les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

+

Pièces à fournir à l'Inscription sur place

- 1 photo d'identité (nom-prénom et classe de l'élève au dos)
- 3 enveloppes à fenêtre vierges timbrées (220 x 110 mm)
- RIB + Autorisation de prélèvement SEPA à compléter sur place
- **Demande de bourse de lycée à mentionner à l'inscription.**

+ Elève entrant en classe de 1^{ère} / Tle à téléverser :

- 1 copie de la pièce d'identité de l'élève (carte d'identité, passeport, ou carte de séjour)
- 1 copie de l'attestation de recensement de l'élève ou l'attestation de Journée de Défense.
- 1 dispense d'EPS cycle 1^{ère}/ Terminale à télécharger sur notre site en ligne et à compléter.

Documents à téléverser au moment de l'inscription en ligne

- Bulletins trimestriels/semestriels année 2025-2026 ou dernière année de scolarisation
+ Relevé de notes du BAC (redoublant de Terminale)
- Protocole de P.A.I, P.A.P et/ou GEVA-SCO de la classe de 3^e ou de Terminale
- 1 attestation d'assurance à jour année scolaire 2026-2027
- 1 autorisation de droit à l'image à télécharger sur notre site internet, à renseigner et téléverser.

La présence du Parent et de l'élève est obligatoire pour l'inscription/réinscription.

LA SIGNATURE DES CONTRATS D'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT SE FERONT OBLIGATOIREMENT SUR PLACE, MUNISSEZ-VOUS DE L'APPOINT POUR TOUT PAIEMENT EN ESPECES.

Tout dossier incomplet sera refusé.